



**AN 2020
20-037**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 6 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie MEUNIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Elodie MACHADO

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

30/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	31
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

30/06/2020

**OBJET : CIMETIERE COMMUNAL - SUPPRESSION DES CONCESSIONS
FUNERAIRES DE TERRAIN CINQUANTENAIRES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2223-14,

Vu le règlement intérieur du cimetière communal,

Considérant que la ville d'Aubergenville accorde actuellement des concessions funéraires de terrain pour des durées de quinze, trente et cinquante ans, et des concessions funéraires de columbariums ou cavurnes pour des durées de quinze et trente ans,

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2020

Application agréée E-legalite.com

Considérant qu'il convient d'harmoniser l'ensemble des durées des concessions funéraires proposées au cimetière d'Aubergenville,

Considérant le peu d'intérêt de maintenir la vente de concessions funéraires cinquantenaires,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Affaires générales et Transports réunie le 29 juin 2020,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sylvia PADIOU, Adjoint au maire délégué aux Affaires générales et aux Transports,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),

- **ARTICLE UNIQUE : DECIDE** la suppression des concessions funéraires de terrain cinquantenaires.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2020

Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 06/07/2020 – Délibération B3b - N°20-038
3.5 Autres actes de gestion du domaine public - Tarifs

AN 2020
20-038

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 6 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie MEUNIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Elodie MACHADO

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

30/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	31
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

30/06/2020

**OBJET : TARIFS MUNICIPAUX - VOTE DES QUOTIENTS FAMILIAUX AU
01/09/2020**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°19-053 du 26 juin 2019 portant fixation des tranches de quotient familial au 1^{er} septembre 2019,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_038-D

Considérant que la ville d'Aubergenville a mis en place, afin de faciliter l'égalité d'accès des usagers à certains services publics locaux, des tarifs sociaux adossés à leurs ressources,

Considérant que le mode de calcul retenu pour ces barèmes tarifaires, est le quotient familial sur présentation de l'avis d'imposition sur le revenu des personnes physiques demandé par le dispositif CAFPRO,

Considérant que les tranches de quotient familial sont calculées, pour la période du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et qu'il varie selon l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages (hors tabac), sauf décision contraire,

Considérant qu'il est proposé au Conseil municipal, compte tenu de l'impact social et économique des mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre le Coronavirus sur la population, de ne pas relever le montant des tranches de quotient familial,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DECIDE de ne pas augmenter** le montant des tranches de quotient familial au 1^{er} septembre 2020,
- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que le montant des tranches de quotient familial voté le 26 juin 2019 sera applicable au 1^{er} septembre 2020, à savoir :

QUOTIENT FAMILIAL	
Tranche	AU 01/09/2020
1	0 € à 4 339 €
2	4 340 € à 6 813 €
3	6 814 € à 9 290 €
4	9 291 € à 11 774 €
5	11 775 € à 14 259 €
6	>14 259 € ou sans définition de quotient

- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** qu'en l'absence de présentation des éléments de calcul des ressources par les familles, il sera fait application de la dernière tranche du barème.



Fait et délibéré en séance,
Les 09/07/2020
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.





Animation - Culture - Sports

Maison des Associations - Location de salles

NOM DES SALLES	TARIFS AU 01/09/2019				TARIFS AU 01/09/2020			
	Forfait horaire		Forfait journée		Forfait horaire		Forfait journée	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Bureau partagé	31,42€	62,86€	157,15€	314,29€	31,42€	62,86€	157,15€	314,29€
Paul Bertin 20 pers	31,42€	62,86€	157,15€	314,29€	31,42€	62,86€	157,15€	314,29€
Jules de Besplas 50 pers	73,33€	146,66€	366,68€	733,36€	73,33€	146,66€	366,68€	733,36€
Kerouallan	104,76€	209,52€	523,83€	1047,65€	104,76€	209,52€	523,83€	1047,65€

RECÛ EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com



Animation - Culture - Sports

Maison des Associations - Location de salles

NOM DES SALLES	TARIFS AU 01/09/2019			TARIFS AU 01/09/2020				
	Forfait journée		Forfait week-end	Forfait journée		Forfait week-end		
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros		
C. Bertrand 190 pers sans cuisine	857,64€	1752,20€	1368,37€	2795,65€	857,64€	1752,20€	1368,37€	2795,65€
C. Bertrand 190 pers avec cuisine	964,71€	1970,95€	1475,45€	3014,41€	964,71€	1970,95€	1475,45€	3014,41€
F. Le Chantre 250 pers sans cuisine	1286,46€	2628,29€	2052,55€	4193,47€	1286,46€	2628,29€	2052,55€	4193,47€

RECU EN PREFECTURE
le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Animation - Culture - Sports

Maison des Associations - Location de salles

NOM DES SALLES	TARIFS AU 01/09/2019			TARIFS AU 01/09/2020		
	Forfait journée		Forfait week-end	Forfait journée		Forfait week-end
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
F. le Chantre 250 pers avec cuisine	1393,53€	2847,05€	2159,62€	4412,23€	1393,53€	2847,05€
F. le Chantre + C.Bertrand 450 pers sans cuisine	2144,10€	4380,51€	3420,92€	6989,12€	2144,10€	4380,51€
F. le Chantre + C.Bertrand 450 pers avec cuisine	2251,17€	4599,27€	3528,00€	7207,88€	2251,17€	4599,27€

F. le Chantre +
 C. Bertrand
 450 pers avec cuisine

REÇU EN PREFECTURE
 le 15/07/2020
 Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Animation - Culture - Sports

Maison des Associations - Location de salles

INFORMATIONS

PRESTATIONS INCLUSES : Ménage, parking privé, accès wifi sur demande.

Pas de location les 24, 25 & 31 /12 et le 01/01.

Fermeture annuelle en août.

Horaires de fermeture : 22h45 sauf samedi 2h du matin.

Caution : 50% du prix de location indiqué.

Les associations Aubergenvilloises bénéficiant de la gratuité des salles, une caution de 500€ sera demandée pour les salles de réception Florent Le Chantre, Claude Bertrand et Florent Le Chantre + Claude Bertrand couplées, pour couvrir les détériorations et les frais de ménage.

Chaque association, signataire d'une convention annuelle d'occupation de la Maison des Associations, peut bénéficier de 2 badges gratuits contre caution de 50€/badge et d'un badge payant (50€ le badge) sur demande et justifiée auprès de M. le Maire.



Animation - Culture - Sports

Location de salles diverses

NOM DES SALLES	TARIFS AU 01/09/2019			TARIFS AU 01/09/2020				
	Forfait horaire		Forfait week-end	Forfait horaire		Forfait week-end		
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros		
Château du Vivier 80 pers.	30,24€	63,24€	619,81€	1283,09€	30,24€	63,24€	619,81€	1283,09€
Caution nettoyage	103,27€	105,49€	103,27€	105,49€	103,27€	105,49€	103,27€	105,49€
Caution dégradation	387,97€	396,32€	387,97€	396,32€	387,97€	396,32€	387,97€	396,32€
Couvert 00 pers.	PAS DE LOCATION							

REÇU EN PREFECTURE
 le 15/07/2020
 Application agréée E-legalite.com

Association intra-muros : gratuite pour les réunions et une fois par an pour une autre manifestation



Animation - Culture - Sports

Fêtes de quartier - Prestations

PRESTATIONS	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Barbe à papa	0,20€	0,20€
Portion de Pop corn	0,53€	0,53€
Pêche à la ligne	0,53€	0,53€
Chamboule Tout	0,53€	0,53€
Ticket de loterie	0,53€	0,53€
2 saucisses / frites (la part)	1,56€	1,56€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Animation - Culture - Sports

Droits de place des manèges

BASE ml : mètre linéaire	TARIF JOURNALIER AU 01/09/2019	TARIF JOURNALIER AU 01/09/2020
Manège moins 10 ml Ø	13,10€	13,10€
Manège entre 10 ml - 15 ml Ø	24,10€	24,10€
Manège plus de 15 ml Ø	34,57€	34,57€
Scoters	34,57€	34,57€
ml (compter retour ouvert sur public)	3,13€	3,13€
Spectacle ponctuel (marionnettes ...) par représentation	5,75€	5,75€
Caution pour respect des installations et propreté du site	2078,70€	2078,70€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Animation - Culture - Sports

École Municipale des Sports - EMS

DÉSIGNATION	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Participation annuelle des familles (1h de cours par semaine hors période de vacances scolaires)	92,74€	110,18€	92,74€	110,18€
Stage (par semaine et par stage pour les Aubergenvillois inscrits à l'EMS)	10,70€	12,70€	10,70€	12,70€
Stage (par semaine et par stage pour les Aubergenvillois non-inscrits à l'EMS)	16,05€	19,06€	16,05€	19,06€

Enfant de 6 à 11 ans

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Animation - Culture - Sports

Équipements sportifs

ÉQUIPEMENTS	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Forfait horaire			
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Boulodrome	10,89€	16,32€	10,89€	16,32€
Gymnases R. Morlon et J.M Giot	21,89€	60,41€	21,89€	60,41€
Terrains de rugby, terrain L. Renouf, terrain synthétique et terrains annexes	15,33€	45,25€	15,33€	45,25€
Vestiaires, piste d'athlétisme, salle de kendo et dojos	10,95€	30,17€	10,95€	30,17€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Culture

Bibliothèque

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
Abonnement livre enfant, étudiant, demandeur d'emploi	Gratuit	5,05€	Gratuit	5,05€
Abonnement livre adulte	9,60€	10,10€	9,60€	10,10€
Abonnement CD	9,60€	10,10€	9,60€	10,10€
Abonnement Vidéo	9,60€	10,10€	9,60€	10,10€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Culture

Cinéma Paul Grimault

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
Plein tarif	6,00€	7,00€	6,00€	7,00€
Tarif jeunes**	4,00€	4,00€	4,00€	4,00€
Supplément aux séances en 3D	2,00€	2,00€	2,00€	2,00€
Ciné-carte, Club des Anciens Recharge par palier de 5 entrées	5,10€	5,10€	5,10€	5,10€

* Aubergenvillois sur présentation d'un justificatif de domicile

** -18 ans, Étudiants, Demandeurs d'Emploi aubergenvillois sur présentation d'un justificatif

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Culture

Cinéma Paul Grimault

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Groupes Scolaires - Comités d'établissement Structures : Enfance/Jeunesse, Maison de Tous, Maison de Voisinage	3,70€	3,70€	3,70€	3,70€
Ciné - goûter	5,50€	5,50€	5,50€	5,50€
Dimanche matin tout public	4,30€	4,30€	4,30€	4,30€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Culture

Cinéma Paul Grimault - Confiseries

	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Paquet de Pop Corn (Baff)	2,50€	2,50€
Paquet de M&M's	2,50€	2,50€
Sachet Haribo	0,50€	0,50€
Sachet de M&M's	1,00€	1,00€
Sucette chupa chups	0,30€	0,30€
Glace	3,00€	3,00€
Glace à l'eau	2,00€	2,00€

	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Bouteille 0,50 cl d'eau minérale	2,00€	2,00€
Bouteille 0,50 cl de Soda	2,50€	2,50€
Sachet snacks salés	2,50€	2,50€



Culture

Maison des Arts

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
Droit d'inscription *	18,69€	22,42€	18,69€	22,42€
Eveil musique et danse	60,60€	72,72€	60,60€	72,72€
Initiation musicale sans instrument	81,81€	98,17€	81,81€	98,17€
Initiation musicale avec instrument	121,20€	145,44€	121,20€	145,44€
Formation musicale (sans instrument, ni chant) durée 1H	99,99€	119,99€	99,99€	119,99€
Formation musicale (sans instrument, ni chant) durée 1H30	121,20€	145,44€	121,20€	145,44€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Culture

Maison des Arts - Instrument - Chant

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
	Enfant	Enfant	Enfant	Enfant
Instrument, chant avec formation musicale - 1 ^{er} cycle	166,65€	199,98€	166,65€	199,98€
Instrument, chant avec formation musicale - 2 ^{ème} cycle	227,25€	272,70€	227,25€	272,70€
Instrument, chant avec formation musicale - 3 ^{ème} cycle	236,34€	283,61€	236,34€	283,61€

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée Ejequalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

* Présentation d'un justificatif de domicile



Culture

Maison des Arts - Instrument - Chant

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
	Adulte	Adulte	Adulte	Adulte
Instrument, chant sans formation musicale - hors cycle	196,95€	236,34€	196,95€	236,34€
Instrument, chant avec formation musicale - 1 ^{er} cycle	196,95€	236,34€	196,95€	236,34€
Instrument, chant avec formation musicale - 2 ^{ème} cycle	242,40€	290,88€	242,40€	290,88€
Instrument, chant avec formation musicale - 3 ^{ème} cycle	272,70€	327,24€	272,70€	327,24€

* Présentation d'un justificatif de domicile

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



Culture

Maison des Arts - Instrument - Chant

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
Orchestres à cordes, à vents, chorales adultes ou enfants, ensembles de musique de chambre	25,25€	30,30€	25,25€	30,30€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

Tout élève inscrit à un cours instrumental ou vocal ou de danse et qui suit les cours d'orchestre (cordes ou vents), les chorales adultes ou enfants, les ensembles de musique de chambre, est exempté de cette cotisation.

Les élèves extra-muros qui participent aux orchestres à vent ou à cordes, bénéficient de la cotisation intra-muros.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Maison des Arts - Location d'instruments

Culture

TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
Intra-muros*	Extra-muros	Intra-muros*	Extra-muros
16,16€ par mois	19,39€ par mois	16,16€ par mois	19,39€ par mois

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

Un état de l'instrument loué sera fait en début et en fin de location. Suivant cet état, le locataire fera effectuer par un professionnel une révision avant de rendre l'instrument à la Maison des Arts afin de le remettre dans l'état dans lequel il se trouvait au début de la location. La Maison des Arts se chargera de faciliter la tâche des locataires en leur indiquant la marche à suivre et les fournisseurs avec lesquels elle est en relation.

A noter, les cordes, les becs et anches ne sont pas à la charge de la Maison des Arts.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



Culture

Maison des Arts - Danse

	TARIFS AU 01/09/2019			TARIFS AU 01/09/2020		
	Intra-muros*		Extra-muros	Intra-muros*		Extra-muros
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Temps hebdomadaire						
45 mn à 1h	139,38€	151,50€	167,26€	181,80€	139,38€	151,50€
1h30	154,53€	169,68€	185,44€	203,62€	154,53€	169,68€
2h	175,74€	190,89€	210,89€	229,07€	175,74€	190,89€
2h30	209,07€	224,22€	250,88€	269,06€	209,07€	224,22€
3h	233,31€	251,49€	279,97€	301,79€	233,31€	251,49€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile





Culture

Maison des Arts - Danse

		TARIFS AU 01/09/2019			TARIFS AU 01/09/2020				
		Intra-muros*		Extra-muros		Intra-muros*		Extra-muros	
		Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Temps hebdomadaire									
3h30		251,49€	269,67€	301,79€	323,60€	251,49€	269,67€	301,79€	323,60€
4h		269,67€	293,91€	323,60€	352,69€	269,67€	293,91€	323,60€	352,69€
4h30		293,91€	306,03€	352,69€	367,24€	293,91€	306,03€	352,69€	367,24€
5h		306,03€	336,33€	367,24€	403,60€	306,03€	336,33€	367,24€	403,60€
		327,24€	357,54€	392,69€	429,05€	327,24€	357,54€	392,69€	429,05€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

REÇU EN PREFECTURE
 le 15/07/2020
 Application agréée E-legalite.com



INFORMATIONS

Double discipline pour un même élève : réduction de 20% est accordée sur le plus petit montant.

Abattement de 5% sur la cotisation globale due à partir du 2^{ème} élève d'une même famille, puis de 10% à partir du 3^{ème} et ainsi de suite.

Toute année commencée est entièrement due à partir du 1^{er} novembre de l'année scolaire.

- Jusqu'au 30 octobre, en cas de démission, le droit d'inscription reste dû et il est non-remboursable.
- La cotisation est due au prorata du nombre de cours.

Le paiement se fait en trois fois (octobre, janvier et avril) ou en intégralité au début de l'année scolaire sur demande.

Adhérents de la Diane : Droit d'inscription intra ou extra-muros suivant le domicile de l'élève. La cotisation est payée par la Diane sur la base du tarif intra-muros.



Culture

Maison des Arts - Théâtre

Temps hebdomadaire	TARIFS AU 01/09/2019						TARIFS AU 01/09/2020					
	Intra-muros*			Extra-muros			Intra-muros*			Extra-muros		
	Enfant	Adulte	Adulte	Enfant	Adulte	Adulte	Enfant	Adulte	Adulte	Enfant	Adulte	Adulte
1h	139,38€	151,50€	181,80€	160,29€	181,80€	181,80€	139,38€	151,50€	151,50€	160,29€	181,80€	181,80€
1h30	154,53€	169,68€	203,62€	177,71€	203,62€	203,62€	154,53€	169,68€	169,68€	177,71€	203,62€	203,62€
2h	175,74€	190,89€	229,07€	202,10€	229,07€	229,07€	175,74€	190,89€	190,89€	202,10€	229,07€	229,07€
2h30	209,07€	224,22€	269,06€	240,43€	269,06€	269,06€	209,07€	224,22€	224,22€	240,43€	269,06€	269,06€
3h	233,31€	251,49€	301,79€	268,31€	301,79€	301,79€	233,31€	251,49€	251,49€	268,31€	301,79€	301,79€

* Sur présentation d'un justificatif de domicile

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com



ACTIVITÉS DES STRUCTURES *

Maison de Voisinage (MDV) - Maison de Tous (MDT)

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
ADHÉSION				
Carte adhésion annuelle nominative (tarif adulte)	8€	12€	8€	12€
Carte adhésion annuelle familiale (tarif famille à partir de 2 personnes)	11€	17€	11€	17€

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

Les tarifs des structures réservés aux adhérents



ACTIVITÉS DES STRUCTURES *

Maison de Voisinage (MDV) - Maison de Tous (MDT)

ACTIVITÉS ADHÉRENTS	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Sorties culturelles et de loisirs (musée, château, base de loisirs, cinéma, etc..)	50% de l'entrée	100% de l'entrée	50% de l'entrée	100% de l'entrée
Atelier culinaire par l'équipe d'animation	5,17€	10,34€	5,17€	10,34€
Stage culturel et de loisirs Adulte	10,34€	15,51€	10,34€	15,51€
Sortie Nature (balades et randonnées)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Consultation Internet	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

Activités des structures réservées aux adhérents
Sorties culturelles et de loisirs : Transport payant suivant les activités - Restauration à la charge de l'adhérent



ACTIVITÉS DES STRUCTURES *

Maison de Voisinage (MDV) - Maison de Tous (MDT)

ACTIVITÉS	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Atelier pédagogique par mois	5,24€	Réservé aux Aubergenvillois	5,24€	Réservé aux Aubergenvillois
Atelier découverte Informatique & Internet	Gratuit	Réservé aux Aubergenvillois	Gratuit	Réservé aux Aubergenvillois
Atelier créatif par l'équipe d'animation	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Stage Sculpture - durée 3h (base de 4 personnes)	21,86€	40,06€	21,86€	40,06€
Stage trimestre (base de 10 personnes)	64,38€	106,91€	64,38€	106,91€

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com



ACTIVITÉS DES STRUCTURES

Maison de Voisinage - Location de salle

LOCATION DE SALLE	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Salle de spectacle 80 pers (location 24 heures)	267,97€	544,18€	267,97€	544,18€
Salle de spectacle 80 pers (location 48 heures)	425,34€	878,31€	425,34€	878,31€
Caution nettoyage	103,27€	105,49€	103,27€	105,49€
Caution dégradation	387,97€	396,32€	387,97€	396,32€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ACTIVITÉS DES STRUCTURES CAPSULE (6-11 ans)

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
PRESTATION CAPSULE 6 - 11 ANS				
Carte adhésion annuelle nominative (Année scolaire)	5,45€	11,37€	5,45€	11,37€
Week-end et sorties * (mer, base de loisirs, cinéma, musée etc..)	50% de l'entrée	100% de l'entrée	50% de l'entrée	100% de l'entrée

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

Week-end et sorties : Transport payant suivant les activités - Restauration à la charge de l'adhérent



ACTIVITÉS DES STRUCTURES

ESPACE JEUNES (11-17 ans)

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
PRESTATION ESPACE JEUNES 11 - 17 ANS				
Carte adhésion annuelle nominative (Année scolaire)	5,45€	11,37€	5,45€	11,37€
Week-end et sorties * (mer, base de loisirs, cinéma, musée etc..)	50% de l'entrée	100% de l'entrée	50% de l'entrée	100% de l'entrée



*Week-end et sorties : Transport payant suivant les activités - Restauration à la charge de l'adhérent



ACTIVITÉS DES STRUCTURES

CAPSULE - ESPACE JEUNES : Mini-séjours *

TRANCHE Quotient familial	TARIFS PAR NUIT AVEC REPAS AU 01/09/2019	TARIFS PAR NUIT AVEC REPAS AU 01/09/2020
1	12,25€	12,25€
2	14,21€	14,21€
3	16,84€	16,84€
4	19,51€	19,51€
5	22,78€	22,78€
6	26,40€	26,40€
Extra-muros	153,13€	153,13€

réservées aux adhérents

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Restauration scolaire - Études surveillées

INFORMATIONS

Application d'une majoration de 50% pour les tarifs restaurations scolaire, municipale, ALSH et études surveillées en cas d'inscription hors délai.

Tarifs pour les enfants bénéficiant d'une dérogation scolaire sur la Commune d'Aubergenville :

- Si un accord de réciprocité pour les frais de scolarité a été signé avec la commune de résidence, le tarif applicable aux prestations restauration scolaire, études surveillées et ALSH, sera défini dans les mêmes conditions que celles accordées par les communes concernées aux enfants Aubergenvillois bénéficiant d'une dérogation.

Si aucun accord de réciprocité n'est en vigueur avec la Ville d'Aubergenville, le tarif extra-muros sera appliqué à l'ensemble des prestations dès lors que les parents ne paient pas de taxe d'habitation sur la commune d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Études surveillées

ÉTUDES SURVEILLÉES	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Séance	1,76€	3,51€	1,76€	3,51€
Tarif social après prise en charge par le CCAS	1,03€	Réservé aux Aubergenvillois	1,03€	Réservé aux Aubergenvillois

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Restauration scolaire

RESTAURATION	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
Maternels	3,69€	7,15€	3,69€	7,15€
Elémentaires	3,76€	7,22€	3,76€	7,22€
Plateau hypoallergénique (repas Natama)	6,45€	17,76€	6,45€	17,76€
Panier repas (PAI)	2,12€		2,12€	
Tarif social après prise en charge par le CCAS	1,03€	Réservé aux Aubergenvillois	1,03€	Réservé aux Aubergenvillois

Tarif social après prise en charge par le CCAS
 REÇU EN PREFECTURE
 le 15/07/2020
 Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Restauration scolaire

	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
RESTAURATION				
Personnels de l'Etat relevant du Ministère de l'Education Nationale dont l'indice nouveau majoré est inférieur ou égal à 480	4,17€		4,17€	
Personnels de l'Etat relevant du Ministère de l'Education Nationale dont l'indice nouveau majoré est supérieur à 480	5,43€		5,43€	
Invités Enseignants (sur sites scolaires)	7,39€		7,39€	

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Restauration municipale au Château du Vivier

	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
RESTAURATION MUNICIPALE		
Adultes intra-muros Personnes retraitées	5,43€	5,43€
Adultes extra-muros Stagiaires et invités, personnel en formation employé par une autre collectivité	11,89€	11,89€
Personnel communal	4,11€	4,11€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)*

	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
ACTIVITÉS	Intra-muros	Intra-muros
CLAS* (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) - Atelier pédagogique	5,24€	5,24€

* Réservés aux Aubergenvillois

Durée 2h/jour du lundi au vendredi sauf mercredi et vacances scolaires

Pour les élémentaires : du CP au CM2

Dans l'enceinte de l'école élémentaire Paul Fort - 20 rue du Plateau 78410 AUBERGENVILLE

Dans les locaux de l'Espace Jeunes - Place de l'Etoile 78410 AUBERGENVILLE

Pour les collégiens : de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Dans une salle à l'Espace Emploi - Maison de Tous - 51 rue du Belvédère 78410 AUBERGENVILLE

RECU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Structures d'accueils de loisirs sans hébergement

TARIFS AU 01/09/2019

TRANCHE Quotient familial	Tarif journalier (sans repas)	Tarif hebdomadaire (sans repas)	Tarif journalier mini-séjour (avec repas)	Accueil périscolaire
1	3,10€	14,07€	12,31€	1,76€
2	3,73€	16,65€	14,22€	2,07€
3	4,24€	19,60€	16,86€	2,43€
4	4,86€	22,14€	19,55€	2,69€
5	5,59€	25,34€	22,86€	2,95€
6	6,46€	27,99€	26,43€	3,31€
xtra-muros	12,93€	55,97€	52,85€	6,63€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Structures d'accueils de loisirs sans hébergement

TARIFS AU 01/09/2020

TRANCHE Quotient familial	Tarif journalier (sans repas)	Tarif hebdomadaire (sans repas)	Tarif journalier mini-séjour (avec repas)	Accueil périscolaire
1	3,10€	14,07€	12,31€	1,76€
2	3,73€	16,65€	14,22€	2,07€
3	4,24€	19,60€	16,86€	2,43€
4	4,86€	22,14€	19,55€	2,69€
5	5,59€	25,34€	22,86€	2,95€
6	6,46€	27,99€	26,43€	3,31€
Extra-muros	12,93€	55,97€	52,85€	6,63€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Séjours été *

TRANCHE Quotient familial	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
1	221,83€	221,83€
2	257,20€	257,20€
3	296,18€	296,18€
4	340,19€	340,19€
5	393,71€	393,71€
6	451,00€	451,00€

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

* Réservés aux Aubergenvillois



ENFANCE - ENSEIGNEMENT

Classes d'environnement*

TRANCHE Quotient familial	TARIFS AU 01/09/2019 **	TARIFS AU 01/09/2020 **
1	15,45 %	15,45 %
2	22,00 %	22,00 %
3	28,44 %	28,44 %
4	34,99 %	34,99 %
5	41,54 %	41,54 %
6	47,99 %	47,99 %

* Réservées aux enfants scolarisés sur la commune
** Participation des familles suivant le coût du séjour

REÇU EN PRÉFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ÉTAT CIVIL

Concessions funéraires - Cimetière

DURÉE*	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
15 ans	151,74€	151,74€
30 ans	298,28€	298,28€

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

ou renouvellement



ÉTAT CIVIL

Concessions funéraires - Columbarium

DURÉE*	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
15 ans	193,31€	193,31€
30 ans	382,48€	382,48€

Achat Plaque carrée	115,37€	115,37€
Achat Plaque "oreilles"	156,93€	156,93€

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

*Destinée pour la dispersion des cendres "Au jardin du Souvenir"
ou renouvellement*



ÉTAT CIVIL

Concessions funéraires - Cavurnes

DURÉE*	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
15 ans	372,38€	372,38€
30 ans	548,23€	548,23€

*Achat ou renouvellement

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



ÉTAT CIVIL

Divers

Duplicata livret de famille (perte, détérioration)	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
	5,20€	5,20€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



SERVICES GÉNÉRAUX

Reprographie

REPROGRAPHIE PAR COPIE	TARIFS AU 01/09/2019		TARIFS AU 01/09/2020	
	A4	A3	A4	A3
Non associatif intra-muros - Monochrome	0,12€	0,20€	0,12€	0,20€
Non associatif intra-muros - Couleur	0,30€	0,65€	0,30€	0,65€
Non associatif extra-muros - Monochrome	0,17€	0,30€	0,17€	0,30€
Non associatif extra-muros - Couleur	0,41€	0,84€	0,41€	0,84€
Associatif * - Monochrome	0,05€	0,10€	0,05€	0,10€
Associatif * - Couleur	0,10€	0,20€	0,10€	0,20€

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

Inscrit à la Maison des Associations



SERVICES GÉNÉRAUX

Reprographie

REPROGRAPHIE - DIVERS	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Plan planche A0 (support papier)	2,36€	2,36€
Dossier PLU (forfait)	92,50€	92,50€
CD Rom	3,13€	3,13€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com



SERVICES GÉNÉRAUX

Droits de place du Marché

PRIX 2 MÈTRES LINÉAIRES	TARIFS AU 01/07/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Commerçants volants	5,18 €	5,18 €
Abonnement mensuel	18,67€	18,67€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



DROITS DE VOIRIE & D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

DÉSIGNATION	DURÉE	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Appareil distributeur à l'unité	par an	42,82€	42,82€
Étalages suspendus et sur pieds	au m ² /an	32,12€	32,12€
Barrière ou palissade	au m ² /mois	10,70€	10,70€
Échafaudage sur tréteaux	au m ² /mois	10,66€	10,66€
Échafaudage volant	au m ² /mois	14,98€	14,98€
Etais	au m ² /mois	10,70€	10,70€
Sapines, bennes	au m ² /mois	74,94€	74,94€
Tournage de film	par demi-journée	963,64€	963,64€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D



DROITS DE VOIRIE & D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

DÉSIGNATION	DURÉE	TARIFS AU 01/09/2019	TARIFS AU 01/09/2020
Grue fixe et mobile	par mois	535,35€	535,35€
Camion de déménagement ou de livraison	par jour	74,94€	74,94€
Terrasse ouverte et local de vente	par m ² /an	25,86€	25,86€
Vente ambulante sur les berges de Seine	par an	103,43€	103,43€
Modification d'un trottoir en trottoir bateau pour accès du domaine public	Tarifs votés le 26/06/2014 par le Conseil Municipal révisable chaque année sur la base de l'indice TP 01, (se renseigner auprès des Services techniques municipaux)		



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 06/07/2020 – Délibération B3c - N°20-039
3.5 Autres actes de gestion du domaine public - Tarifs

AN 2020
20-039

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 6 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie MEUNIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Elodie MACHADO

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

30/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	31
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

30/06/2020

OBJET : VOTE DES TARIFS PUBLICS MUNICIPAUX - ANNEE 2020- 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°20-004 du 12 juin 2020 portant délégation de compétences au maire, et notamment celle relative à la fixation des tarifs publics,

Vu la décision du Maire n°19-007 du 2 juillet 2019 portant fixation des tarifs publics municipaux au 1er septembre 2019,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_039-D

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des services publics municipaux pour l'année 2020-2021,

Considérant que le Maire est autorisé à fixer les droits de voiries, de stationnement, de dépôt temporaire sur la voie et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au projet de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, selon l'évolution des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, sur la base de l'indice INSEE,

Considérant qu'il est proposé, compte tenu des mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre le Coronavirus et de leur impact social et économique sur la population, de ne pas augmenter les tarifs des services publics municipaux au 1^{er} septembre 2020,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs des services publics municipaux au 1^{er} septembre 2020,
- **ARTICLE 2 : FIXE** les tarifs municipaux 2020-2021 tels que présentés en annexe de la présente délibération (reprise des tarifs arrêtés au 1^{er} septembre 2019).



*Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2020/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 06/07/2020 – Délibération C1 - N°20-040
4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

AN 2020
20-040

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT, le 6 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, avec un public limité, à la Maison des Associations, 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. André GODINEAU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Dimitri MENDY, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, M. Philippe COIFFIER, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie MEUNIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Elodie MACHADO

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

30/06/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	31
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

30/06/2020

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20200706-DEL20_040-D

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est proposé, au regard du fonctionnement et des besoins actuels de la collectivité, une mise à jour du tableau des effectifs pour tenir compte :

- de la nécessité de réorganiser les services suite à des départs d'agents qui ne pouvaient pas être anticipés (fin de contrat ou mutation),
- et du souhait de la collectivité de pérenniser des emplois initialement "temporaires" et devenus "permanents",

Considérant qu'il est ainsi proposé les modifications suivantes :

<u>Grade ou emploi</u>	Effectif AVANT modification	Effectif APRÈS modification
Adjoint Technique	37 Temps Complet 6 Temps Non complet	37 Temps Complet 10 Temps Non complet
Adjoint Administratif	13 Temps Complet	13 Temps Complet 7 Temps Non Complet
Adjoint d'animation	15 Temps Complet 8 Temps Non complet	15 Temps Complet 38 Temps Non complet

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Sécurité - Ressources humaines réunie le 3 juillet 2020,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),

- **ARTICLE UNIQUE : DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs comme présenté en annexe de la délibération.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/07/2020
Application agréée E-legalite.com

IV- ANNEXE								IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 6 JUILLET 2020								CI
GRADES ou EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS VACANTS
		TC	TNC	Total	TIT	NT	Total	Total
Directeur Général des Services	A	1		1	0	1	1	0
Directeur des Services Techniques	A	1		1	1		1	0
Collaborateur de Cabinet	A		1	1		1	1	0
TOTAL DG/DGADST/DIR CAB		2	1	3	1	2	3	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)								
Attaché Principal Hors classe	A	2	0	2	0	0	0	2
Attaché Principal	A	2		2	1	0	1	1
Attaché	A	9		9	2	4	6	3
Rédacteur principal 1ère classe	B	4		4	3	1	4	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3		3	1		1	2
Rédacteur	B	10		10	6	2	8	2
Adjoint Administratif Principal de 1ère Clas	C	6		6	6		6	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème Clas.	C	20		20	18	2	20	0
Adjoint administratif	C	13	7	20	8	12	20	0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE (1)		69	7	76	45	21	66	10
FILIERE TECHNIQUE (2)								
Ingénieur principal	A	1		1	0	0	0	1
Ingénieur	A	2		2	1		1	1
Technicien principal 1° classe	B	3		3	2		2	1
Technicien principal 2° classe	B	2		2	0		0	2
Technicien	B	5		5	3	1	4	1
Agent de Maîtrise Principal	C	6		6	5		5	1
Agent de Maîtrise	C	7		7	5	0	5	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12		12	12		12	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	18		18	15	3	18	0
Adjoint technique	C	37	10	47	34	9	43	4
TOTAL FILIERE TECHNIQUE (2)		93	10	103	77	13	90	13
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE (3)								
Éducateur de Jeunes Enfants Chef	B	0	0	0	0	0	0	0
Éducateur de Jeunes Enfants Principal	B	2	0	2	2	0	2	0
Éducateur de Jeunes Enfants	B	1	0	1	0	0	0	1
Moniteur Éducateur	B	0	0	0	0	0	0	0
Agent Social principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0
Agent Social principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0	0
Agent Social de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0
Agent Social	C	0	1	1	1	0	1	0
ATSEM principale de 1ère classe	C	4	0	4	4	0	4	0
ATSEM principale 2ème classe	C	16	0	16	9	1	10	6
TOTAL SANITAIRE ET SOCIALE (3)		23	1	24	16	1	17	7
SECTEUR MEDICO-SOCIALE (4)								
Puéricultrice Cadre Supérieur de Santé	A			0			0	0
Puéricultrice Cadre de Santé	A			0			0	0
Puéricultrice de Classe Supérieure	A	1		1	1		1	0
Puéricultrice de Classe Normale	A			0			0	0
Cadre Territorial de Santé	A			0			0	0
Infirmière de Classe Supérieure	B			0			0	0
Infirmière soins généraux hors classe	A			0			0	0
Infirmière soins généraux Classe Normale	B			0			0	0
Auxiliaire de Puériculture Ppal de 1ère clas	C	4		4	3		3	1
Auxiliaire de Puériculture Ppal de 2ème clas	C	9		9	6	1	7	2
Auxiliaire de Soins Principale de 1ère classe	C			0			0	0
Auxiliaire de Soins Principale de 2ème classe	C			0			0	0
Auxilaire de Soins de 1ère classe	C			0			0	0
TOTAL MEDICO-SOCIALE (4)		14		14	10	1	11	3
FILIERE POLICE MUNICIPALE (5)								
Chef de See de Police Municipale de CI Norm.	B			0	0		0	0
Chef de Police Municipal	C	1		1	1		1	0
Brigadier Chef Principal	C	2		2	2		2	0
Brigadier Gardien	C	10		10	8		8	2
TOTAL FILIERE PM (5)		10	0	13	11	0	11	2
FILIERE ANIMATION (6)								
Animateur Principal de 1° classe	B	2		2	2		2	0
Animateur Principal de 2° classe	B	4		4	2		2	2
Animateur	B	5		5	4		4	1

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

IV- ANNEXE								IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 6 JUILLET 2020								C1
GRADES ou EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIFS VACANTS
		TC	TNC	Total	TIT	NT	Total	Total
Adjoint d'animation Principal de 1ère classe	C	1		1	1		1	0
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	6		6	5		5	1
Adjoint d'Animation	C	15	38	53	6	35	41	12
TOTAL FILIERE ANIMATION (6)		33	38	71	20	35	55	16
FILIERE CULTURELLE (7)								
Directeur d'établissement d'ens artistique	A	1	0	1	1	0	1	0
Professeur d'enseig artistique hors classe	A	1	0	1	1	0	1	0
Professeur d'enseig artistique classe normale	A	0	3	3	0	2	2	1
Assistant d'enseignement artistique princ 1e C	B	13	2	15	11	2	13	2
Assistant d'enseignement artistique princ 2e C	B	2	6	8	5	2	7	1
Assistant d'enseignement artistique	B	2	1	3	1	2	3	0
Professeur de musique (?)	C	2		2	1		1	1
Sous filière artistique		21	12	33	20	8	28	
Bibliothécaire territoriale	A	1	0	1	1	0	1	0
Adjoint territorial du patrimoine princ 1ère C	C	2		2	2	0	2	0
Adjoint territorial du patrimoine princ 2èm C	C	2	0	2		0	0	2
Sous filière bibliothèque		5	0	5	3	0	3	
TOTAL FILIERE CULTURELLE (7)		26	12	38	23	8	31	7
		TC	TNC	Total	STATUT	NT	Total	Total
TOTAL AGENTS TIT NON TIT MENSUELS		268	68	339	202	79	281	58
TOTAL emplois fonctionnels et DIR CAB		4	1	5	3	2	3	0
TOTAL AGENTS BESOINS SPECIFIQUES (cf annexe bis)							173	
TOTAL GLOBAL							457	

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com

IV- ANNEXE bis			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 6 JUILLET 2020			C1
Agents non titulaires	EFFECTIF budgétaire	CONTRAT	
	Total	FONDEMENT DU CONTRAT	NATURE DU CONTRAT
Assistante Maternelle à Domicile	18	Code du travail et code de l'action sociale et de la famille	CDI
AESH	1	à définir	
Responsable cinéma	1	3.2	CDD
Journaliste Pigiste	1	3.3	CDD
Apprentis	8	Code du travail	CDD
Emplois dits "saisonniers"	23	3.1	CDD
Agents de distribution (horaires)	31	3.1 OU 3.2	CDD
Encadrement temps repas et periscolaire	26	3.1 OU 3.2	CDD
Médecin de crèche (horaire)	1	3.3	CDD
Psychologue (horaire)	1	3.3	CDD
Agents Interventions spécifiques (crèche/école)	6	3.1 ou 3.2	CDD
Intervenants CLAS	9	3.1 ou 3.2	CDD
Intervenants extérieurs	3	3.1 ou 3.2	CDD
Educateur /Intervenant APS EMS (horaires)	4	3.1 ou 3.2	CDD
Personnel enseignant (étude surveillées et surveillance cantine)	40	Activités accessoires	
TOTAL EMPLOI NON TITULAIRES SELON	173		

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Application agréée E-legalite.com